

La conjonction des six fonctions de Jakobson ne donne toutefois qu'une image partielle (elle néglige la dimension interactive) et quelque peu disparate de l'éventail des usages communicatifs du langage. Plus récemment, on a choisi le terme **d'acte de langage** (XXIII : 3.) pour désigner les différents types d'actes accomplis par le truchement du langage : ceux dits « de référence » quel que soit le type de réalité désigné (XXII : 3.) ; ceux qui visent à orienter la conduite d'autrui (ordonner, conseiller, suggérer, etc.) ; ceux par lesquels le locuteur s'engage à accomplir une action future (promettre, jurer, etc.) ; ceux qui expriment le sentiment du locuteur à l'égard de l'état de choses qu'il évoque (s'excuser, féliciter, blâmer, déplorer, plaindre, etc.) ; ceux que le locuteur, s'il est revêtu de l'autorité adéquate, accomplit par le seul fait qu'il dit qu'il les accomplit (p. ex. *Je déclare la séance ouverte – Je baptise ce bateau « Liberté » – Je vous déclare unis par les liens du mariage*). La liste est loin d'être close et plusieurs typologies ont été proposées pour classer les actes de langage selon leurs visées communicatives (la nature de l'acte que le locuteur prétend accomplir) et les mécanismes, souvent complexes et indirects, censés expliquer l'interprétation des énoncés qui les véhiculent.

Bibliographie. — E. Benveniste (1966) : 258-266 et 267-276 – J. Searle (1972) – H.P. Grice (1975), *Logique et conversation*, *Communications* 30 (1969) : 57-72 – F. Recanati (1979 et 1982) : 267-276 – C. Kerbrat-Orecchioni (1980).

1.2. Les langues, systèmes de signes

1.2.1. *La double articulation du langage humain*

Comme tout système signifiant utilisé à des fins communicatives, les langues sont organisées sur deux plans solidaires : celui des formes (ou **signifiants**) et celui des contenus (ou **signifiés**). Elles relèvent donc d'une **théorie générale du signe**, qui s'applique à leurs différents types de formes significatives (XXI : 1.). Elles se distinguent pourtant de la plupart des autres systèmes par la propriété quasi universelle d'être **doublement articulées**. En effet, nos énoncés sont des séquences continues de sons ou de lettres qui s'analysent successivement en deux types d'unités minimales :

► À un premier niveau, ils sont formés d'unités signifiantes minimales (c'est-à-dire qui ne se décomposent plus en unités signifiantes). Ainsi la suite phonique ou graphique *Encore un demi, garçon !* s'articule en quatre de ces unités : *encore, un, demi* et *garçon*. Ces unités de première articulation sont généralement appelées **morphèmes** (XX : 1.2.1.) pour les distinguer des **mots** (XX : 1.1.), qui sont souvent des morphèmes (p. ex., l'adjectif *juste*), mais qui peuvent aussi être formés de deux ou de plusieurs morphèmes (p. ex., *in-juste, in-juste-ment* et *anti-constitution(n)-elle-ment*). C'est à ce niveau que se manifeste l'initiative du locuteur dans le libre choix des unités signifiantes qu'il va combiner pour former ses énoncés.

► À un second niveau, les morphèmes s'articulent en segments distinctifs minimaux appelés **phonèmes** (II : 2.) ou **graphèmes** (III : 2.1.) selon leur mode de réalisation (oral ou écrit). Dépourvues en elles-mêmes de signification, ces unités de deuxième articulation ont pour unique fonction de distinguer entre elles les unités signifiantes de première articulation. Le mot *garçon* (prononcé [garsɔ̃]), par exemple, est une combinaison particulière de cinq phonèmes / graphèmes qui, comme telle, distingue ce mot des autres mots français : elle s'oppose en tous points à celle qui articule le mot *tulipe*, mais ne se distingue que par son avant-dernier élément, *ç* ([s]), de celle qui articule le mot *gardon*. Les unités de première articulation une fois choisies, leur structure interne préconstruite s'impose au locuteur qui ne peut que les employer telles qu'elles sont enregistrées dans son dictionnaire mental.

Le principe de la double articulation, « cette invention merveilleuse de composer de vingt-cinq ou trente sons cette infinie variété de mots » (Arnauld et Lancelot 1660 : 22), fait des langues humaines des systèmes de communication qui allient richesse et économie. En effet, à partir d'un stock limité d'unités de deuxième articulation (entre une vingtaine et une cinquantaine pour la plupart des langues), elles ont formé des milliers d'unités de première articulation et en créent chaque jour d'autres pour répondre à de nouveaux besoins de dénomination. À leur tour,

tempus) conservées par l'orthographe (III : 3.4.). La locution *de pied en cap* (littéralement *des pieds à la tête*) est partiellement opaque parce que le nom *cap* y conserve son sens originel de « tête » (lat. *caput*). De même, dans *en son for intérieur* (*au fond de soi-même*) la préposition *en* introduit le nom *for* désignant à l'origine un espace (lat. *forum*) modifié par l'adjectif *intérieur*. Le domaine syntaxique n'est pas exempt de survivances dont la structure relève d'états de langue révolus. Ainsi l'expression idiomatique *à son corps défendant* (littéralement : *en défendant son corps*, aujourd'hui *à contrecœur*, *à regret*) s'analyse comme un ancien gérondif (introduit par *à* et non par *en*) où le complément d'objet direct *son corps* était régulièrement antéposé à la forme verbale. Ce type d'antéposition s'est vu de nos jours réactualisé par un cruciverbiste qui, jouant sur la double lecture de *pis*, nom désignant la mamelle et adjectif / adverbe superlatif de *mal* conservé dans le nom composé *pis-aller*, définit plaisamment le verbe *TRAIRE* par *au pis aller*.

Plus généralement, les différents secteurs du français contemporain sont l'aboutissement d'évolutions séculaires dont l'examen révèle des tendances caractéristiques qui peuvent contribuer à une meilleure compréhension des formes et de leur interprétation dans la synchronie actuelle. Ainsi la perspective diachronique est particulièrement éclairante pour caractériser le phénomène de la **grammaticalisation**, à l'œuvre dans le fonctionnement synchronique des langues, et donc à prendre en compte dans leur description. Il s'agit du processus évolutif de conversion qui fait que des formes lexicales développent, notamment au prix d'une certaine désémantisation, de nouveaux emplois nettement grammaticaux. Par exemple :

- le groupe prépositionnel *sans doute*, qui en français classique avait encore la lecture strictement compositionnelle de *sans aucun doute* (= *certainement*, *assurément*) fonctionne aujourd'hui comme une locution adverbiale signifiant « probablement » ;
- le terme qui suit *Vivent* dans *Vivent les vacances !* était à l'origine sujet de ce verbe qui s'accordait avec lui (*Vivent le roi et la reine*) et qui est devenu une sorte d'interjection (donc invariable) fonctionnant à la manière d'un présentatif (VI : 4.3.4.3 (254-5)) ;

- le verbe lexical de mouvement *aller* suivi d'un groupe infinitif dénotant l'objectif ou le point d'aboutissement du mouvement s'est progressivement doublé d'un emploi non lexical où il a le statut d'un auxiliaire formant avec le verbe à l'infinitif une forme périphrastique de futur (I : 3.3. et X : 2.1.6.). D'où l'ambiguïté d'une phrase comme *Je vais acheter un journal*, qui répond à la fois à *Où vas-tu ?* et à *Que vas-tu faire ?* ;
- un phénomène analogue s'observe actuellement si l'on compare les trois emplois du verbe *se trouver*, d'abord et toujours passif pronominal du verbe *trouver* au sens de « découvrir » dans *Ça ne se trouve pas sous le pied d'un cheval* ; puis comme copule équivalente à *être* avec des prédicats de localisation dans *Haguenau se trouve au nord de Strasbourg* et *Cet ouvrage se trouve dans toutes les bonnes librairies*, ou d'état dans *Il se trouve dans le besoin* et *Il s'est trouvé complètement démun* ; et enfin comme verbe d'existence dans *Si ça se trouve* et *Il se trouve qu'il n'est pas joignable*.

Remarque. — Du point de vue synchronique, ce qu'on appelle « sens étymologique » d'un mot n'a aucune réalité : ou bien il s'agit d'un sens disparu, appartenant à un état de langue passé, ou bien il s'agit d'un des sens, dépourvu de privilège particulier, d'un mot polysémique. Mais certains poètes érudits peuvent actualiser un sens sorti de l'usage en tant que figure de style (XXI : 4.3. Remarque).

Bibliographie. — F. de Saussure (1916, Ch. III, 1^{re} partie) – S. Ullmann (1965) : 38-41 – J. Chaurand (1969), *Histoire de la langue française*, PUF, « Que sais-je ? » – E. Genouvrier, J. Peytard (1970) : 9-10 et 93-95 – J. Lyons (1970) : 37-40 – A. Martinet (1970 : 28-31) – A. Rey (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*, Robert, 2 vol. (rééd. 2012, 3 vol.) – J. Picoche et C. Marchello-Nizia (1994), *Histoire de la langue française*, Nathan – J.-M. Klinkenberg (1999), *Des langues romanes. Introduction aux études de linguistique romane*, De Boeck – P. Hopper et E. C. Traugott, (2003), *Grammaticalization*. Cambridge, Cambridge University Press – C. Marchello-Nizia (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, De Boeck.

1.2.5. La fonction sémiotique des langues

Préalablement à tout emploi, les signes d'une langue forment des réseaux conceptuels dont l'originalité tient à la spécificité des éléments et aux rapports qu'ils entretiennent. Comme le remarque A. Martinet, « à chaque langue correspond une organisation particulière des données de l'expérience. Apprendre une autre langue, ce n'est pas mettre de nouvelles étiquettes sur des objets connus, mais s'habituer à analyser autrement ce qui fait l'objet de la commu-